

J'étais étranger : Directives pour les dirigeants locaux

26 mars 2016

ÉGLISE DE
JÉSUS-CHRIST
DES SAINTS
DES DERNIERS JOURS

Les directives suivantes ont pour but d'aider les dirigeants locaux de la prêtrise et des auxiliaires à suivre l'instruction de la Première Présidence et des présidences générales de la Société de Secours, des Jeunes Filles et de la Primaire d'inviter les sœurs à tendre la main aux réfugiés dans leur région. L'enseignement de ces directives contribuera à protéger et à renforcer nos membres s'ils répondent à cette invitation.

1. Principes directeurs

- Prendre soin des pauvres et des nécessiteux qui sont parmi nous est un élément fondamental de l'Évangile de Jésus-Christ. L'objectif de cette opération est de s'impliquer davantage dans des efforts continus d'aide individuelle. Comme l'Église est totalement neutre politiquement, assurez-vous que cette opération ne prenne pas une tournure politique.
- Il s'agit d'une invitation personnelle aux membres de l'Église à suivre l'Esprit dans leur vie et au sein de leur famille pour servir là où ils vivent, selon leur situation personnelle.
- Les dirigeants de la prêtrise et des auxiliaires doivent s'assurer qu'en réponse à cette invitation, les personnes et les familles ne courent pas plus vite qu'elles n'ont de force (voir Mosiah 4:27). Ce service ne doit pas placer des fardeaux excessifs sur nos membres.

2. Pour les sœurs : Questions et réponses

- *Comment commencer ?* Commencez en priant pour savoir ce que le Seigneur veut que vous fassiez personnellement ou en famille pour aider à prendre soin des personnes dans le besoin. Sur votre lieu de travail, dans votre quartier, votre école, et les autres endroits que vous fréquentez, recherchez les personnes qui pourraient avoir besoin de votre aide et de votre amour. Vous trouverez des occasions d'aider les réfugiés auprès des services publics, de la collectivité ou des associations religieuses locales. On peut trouver plus de renseignements sur IWasaStranger.lds.org (J'étais étranger.lds.org). Aux États-Unis, les membres peuvent appeler le 2-1-1 pour savoir quelles sont les possibilités de servir les réfugiés de leur collectivité. En dehors des États-Unis, les dirigeants peuvent se mettre en contact avec le responsable de l'entraide de l'interrégion pour qu'il les aide à trouver les organisations dignes de confiance de leur région.
- *Les église peuvent-elles être utilisées pour des activités de service ?* Lorsque cela convient, les églises peuvent être utilisées pour certaines activités, conformément aux directives du manuel d'instruction ; veuillez toutefois vous reporter à la lettre de la Première Présidence datée du 26 mars 2016 pour comprendre la portée et l'orientation de cette invitation.
- *Le budget de l'unité peut-il être utilisé pour les activités de service ?* Non.
- *Convient-il de faire une levée de fonds ?* Non.
- *Doit-on tenir compte de la nationalité des personnes que l'on décide d'aider ?* Cette invitation a pour but d'apporter du soulagement et du soutien aux enfants de Dieu, quelles que soient leur

race, leur religion ou leur nationalité. Vos efforts doivent se concentrer sur une aide individuelle, suivant l'exemple enseigné par le Christ dans la parabole du bon samaritain.

- *Quelles sont les restrictions juridiques ou la ligne directrice à suivre en matière de service, spécifiques à chaque pays ?* Chaque bureau d'interrégion connaît les restrictions juridiques, s'il y en a, des pays de son interrégion. Les dirigeants locaux doivent consulter les dirigeants de leur interrégion pour plus de renseignements.